



AR Prefecture

016-25160000-20231116-ACELEC2024III-CC
Reçu le 17/11/2023

SDEG 16

Syndicat Départemental
d'Électricité et de Gaz
de la Charente

EKWATEUR

Monsieur Jean DE PIMODAN, responsable du développement commercial
79 rue de Clichy
75009 PARIS

Angoulême, le 17 novembre 2023

Références :

Nom et adresse officiels de la personne publique :

Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz de la Charente (SDEG 16).

Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Adresse : 308, rue de Basseau - 16021 ANGOULEME Cedex - FRANCE.

Objet : Marché de fournitures

Achat - Fourniture et acheminement d'électricité

Profil de l'acheteur (<http://charente.marches-publics.info/>) : 29 septembre 2023

Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) : Avis n°23-136104 publié le 2 octobre 2023

Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) : Référence de TED : 2023/S 191-599043 - annonce diffusée le 4 octobre 2023

Objet : Information du candidat retenu – Accord-cadre ayant pour objet l'acheminement et la fourniture d'électricité-LOT 2

Affaire suivie par : Madame Laure Gauthier, Directrice Générale des Services du SDEG 16

Monsieur,

Votre Société a bien voulu se porter candidate à l'attribution de l'accord-cadre visé en référence, lancé par le SDEG 16 en sa qualité de coordonnateur du groupement de commandes pour l'achat d'électricité, lot 2, ce dont je vous remercie vivement.

Au terme de l'analyse des offres, j'ai le plaisir de vous informer que l'offre de votre Société a été retenue parmi les offres qui ont été jugées économiquement les plus avantageuses au regard des critères définis au règlement de la consultation.

Vous trouverez donc, en pièce jointe à ce courrier, la convention d'accord-cadre dûment datée, signée et visée par la Préfecture de la Charente.

Je vous rappelle toutefois que cet accord-cadre ne permet pas l'exécution des prestations liées à la fourniture et à l'acheminement d'électricité. L'exécution de ces prestations est, en effet, subordonnée à la passation de marchés subséquents au fur et à mesure de l'identification des besoins du pouvoir adjudicateur.

Vous recevrez donc, très prochainement, une lettre de consultation portant sur la remise en compétition de l'accord-cadre visé en référence en vue de l'attribution d'un premier marché subséquent.

Veuillez agréer, Monsieur, mes sentiments distingués.

Le Président,

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
Département
de la Charente
d'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

Jean-Michel BOLVIN
Président de l'Association des Maires de la Charente

 territoire
d'énergie
NOUVELLE-AQUITAINE